

Image not found or type unknown



paiement pension invalidité

Par **pioupiou29**, le **15/02/2011** à **19:02**

voila la caf ma demandée l'année dernière de faire une demande de fsi auprès de la cpam, la demande je l'ai faite et j'ai eu un refus ,suite a cela j'ai donc donnée le courrier a la caf, avec du retard ce qui ma value une suspension de ma pension de quatre mois. le paiement de ma pension a bien repris ,mais il me manque c'est quatre mois, et j'ai appris que ce n'était pas rétroactif ce qui me parait injuste car avec mon handicapé je ne peut me déplacer comme je veux et donc je voudrais savoir si tout cela est vrais .merci de bien vouloir me répondre, car évidemment mes finances en on beaucoup souffert.